

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Du lundi 7 février 2022
Année scolaire : 2021 - 2022
Numéro de séance : 3
Date de convocation : 28/01/2022
Présidence de M. Joël MAILLOT
Quorum : 15 (29 membres)
Nombre des présents en début de séance : 25

Membres présents : M. Maillot – M^{me} Vabre - M. Choulet – M^{me} Barral - M^{me} Thiers - M^{me} Figuet - M. Oumeddour
 M^{me} Roissac - M. Moulain - M. Menant - M. Leneyle - M. Vol - M^{me} Oulieu - M^{me} Berthaud - M^{me} Arnaud - M. Couderc
 M^{me} Pizano - M^{me} Davin - M^{me} Biousse - M^{me} Michel Hourdiarne - M^{me} Torlet - M^{me} Doisnel - M^{me} Valette - M. Hebrard
 M. Caparros

Membres excusés : M^{me} Prégermain - M^{me} Delhoume - M. Phelippeau

Sommaire des questions traitées	Décision Avis (A) Vote (V) Extrait (E) Motion (M)	Numéro d'acte	Pièces jointes
			Désignation
1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 23 octobre 2021			
2. Conventions et contrats :			
Convention prise en charge d'élèves allophones au collège Alain Borne	V	ATR N°27	
Contrat d'entretien des installations cuisine avec la société Matal	V	ATR N°28	
Contrat TurboSelf	V	ATR N°29	
3. Bilan intermédiaire de l'expérimentation pédagogique en 6 ^{ème}	V		Annexe 1
4. Préparation de la rentrée 2022 - Utilisation de la dotation	V + M	ATR N°30	Annexe 2 + Motion (annexe 3)
5. Informations du chef d'établissement			

Points préliminaires :

- ◆ M. Maillot remercie l'ensemble des membres d'être présents pour cette séance.
- ◆ Monsieur Maillot, Principal, confirme que le quorum (mini 15/29) est atteint et déclare la séance ouverte à 17h52
- ◆ 25 votants en début de séance
- ◆ Secrétaire de séance : Mme Arnaud

Ordre du jour du CA du lundi 7 février 2022 :

Ordre du jour modifié :

1. Approbation du compte rendu du CA du 23 novembre 2021
2. Contrats et conventions
3. Bilan intermédiaire de l'expérimentation pédagogique en 6^{ème}
4. Préparation de la rentrée 2022 - Utilisation de la dotation
5. Informations du chef d'établissement

1 Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 novembre 2021

Le PV a été envoyé à l'ensemble des membres du CA (titulaires et remplaçants) le 30 novembre 2021.
M. Maillot demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques concernant ce procès-verbal.
Approbation du procès-verbal du 23 novembre 2021 :

Votants : 25	Pour : 25	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Le procès-verbal **est adopté.**

2 Contrats et conventions

2-1 Convention de prise en charge d'élèves allophones au collège Alain Borne

Mise au vote de la convention :

Votants : 25	Pour : 25	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°27			

La signature de cette convention **est approuvée**

2-2 Contrat d'entretien des installations cuisine avec la société Matal

3 offres de prestataires ont été étudiées (SEMA, MATAL et Axima réfrigération) et l'offre de MATAL apparaît la plus intéressante pour le suivi de nos appareils, d'un point de vue tarifaire et qualité des prestations.

Ce contrat MATAL prévoit l'entretien de l'ensemble et la vérification obligatoire des appareils de cuisine : fours, friteuse, sauteuses, fourneau, lave-vaisselle, chambres froides et petit matériel. Il inclue une visite annuelle complète, et 6 déplacements pour des dépannages. Une remise de 20% sera appliquée sur les déplacements à compter de la 7^e intervention de dépannage, et une remise de 15% sera appliquée sur les pièces.

Le coût de ce contrat est de 937.20 HT annuel, soit 1355.04 TTC, renouvelable 2 fois. Si nous constatons au cours de l'année 2022 que les prestations ne sont pas satisfaisantes, nous pourrions arrêter ce contrat à la fin de la 1^{ère} année, et nous tourner vers un autre prestataire.

Pour information, sur l'année 2021 la dépense totale pour l'entretien et la vérification des appareils de cuisine s'élevait à 3584.52 € TTC pour 9 interventions (réalisées par SEMA ou MATAL), comprenant entretien, maintenance, déplacements, main d'œuvre et pièces.

Mise au vote de ce contrat :

Votants : 25	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 2
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°28			

La signature de ce contrat **est approuvée.**

2-3 Contrat TurboSelf

Sur les conseils du service informatique du département, le collège a acheté la teambox de TurboSelf (logiciel de gestion de la demi-pension, pour la comptabilisation des repas servis et les pièces comptables) pour bénéficier des mises à jour du logiciel, et l'installation sur le serveur réseau, au lieu du poste du secrétariat intendance. Le contrat devient un contrat Tean V2 pour un coût annuel de 598.42 € HT, pour une durée de 3 ans.

Mise au vote du contrat :

Votants : 25	Pour : 25	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°29			

La signature de ce contrat **est approuvée.**

3 Bilan intermédiaire de l'expérimentation pédagogique en 6^{ème}

Madame Berthaud fait lecture du bilan (joint au PV – annexe1)

4 Préparation de la rentrée 2022 - Utilisation de la dotation globale

Monsieur le Principal rappelle que la dotation globale est attribuée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour les collèges. Cet emploi de la D.G. doit respecter les obligations résultant des horaires réglementaires.

Le calcul de la dotation est effectué à partir de la structure prévisionnelle.

M. le Principal présente la dotation globale et la structure prévisionnelle de rentrée scolaire 2022

-effectifs prévisionnels : 711 élèves (prévisions rentrée 2021 : 744 soit 33 de moins)

dont 99 en SEGPA pour 7 divisions

6^{ème} → 15 élèves – 1 division

5^{ème} → 28 élèves – 2 divisions

4^{ème} → 28 élèves – 2 divisions

3^{ème} → 30 élèves – 2 divisions

et 612 répartis :

117 (dont 2 ULIS) en 6^{ème} pour 5 divisions

158 (dont 6 ULIS) en 5^{ème} pour 6 divisions

171 (dont 6 ULIS) en 4^{ème} pour 6 divisions

166 (dont 10 ULIS) en 3^{ème} pour 6 divisions

-dotation : 965h dont 899,5 HP et 65,5 HSA auxquelles s'ajoutent 8 IMP.

Pour l'U.L.I.S. (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) 24 élèves sont attendus.
La dotation est de 42 heures pour 2 groupes de 12 élèves.

Pour la S.E.G.P.A. : maintien de la structure existante et de la dotation :
233 heures : 225 HP et 8 HSA

Reste donc pour l'organisation pédagogique du « milieu ordinaire » qui malgré une baisse importante des effectifs prévisionnels voit cependant la dotation maintenue :
690 heures : 632,5 HP et 57,5 HSA

M. Maillot rappelle qu'il doit répartir les horaires en respectant scrupuleusement les enveloppes H.P. et H.S.A. données. Il rappelle également que la répartition de la dotation globale a déjà été présentée et travaillée en conseil pédagogique élargi avant d'être proposée au conseil d'administration.

Cette répartition est présentée en diaporama commenté et sous forme de tableaux (annexe 2).

18h33 → départ de Mme Figuet (24 votants)

Après la présentation détaillée du chef d'établissement, réactions des membres du CA :
Des moyens sont attribués dans le cadre du co-enseignement disciplinaire ou interdisciplinaire.

Un représentant des enseignants : La dotation est moins mauvaise que les années précédentes en fonction des effectifs prévisionnels annoncés mais reste insuffisante et ainsi ne permet pas une répartition satisfaisante des moyens. Les groupes en sciences expérimentales ne sont plus mis en place.

M. Maillot rappelle que depuis la réforme de 2016, les grilles horaires officielles ne font plus apparaître de groupes dans ces matières.

Une représentante des parents : En seconde, les élèves sont en difficulté dans ces matières car certaines manipulations ou expérimentations auparavant menées au collège ne le sont plus.

Un représentant des enseignants présente une motion et demande l'avis aux membres du CA. Les membres de droits ne participent pas à cette consultation. La motion est soutenue par 18 membres du CA.

M. Maillot annonce la création de la section sportive handball.

M. Maillot propose maintenant aux membres du conseil de s'exprimer sur la répartition présentée et non sur la dotation qui ne dépend pas du conseil d'administration.

Un représentant des enseignants : C'est l'éternel dilemme, mais avec des moyens insuffisants, la répartition ne peut pas répondre à nos attentes et aux besoins des élèves.

M. Maillot dit entendre la remarque cependant il rappelle que le conseil d'administration se prononce sur la répartition de la dotation et non sur l'enveloppe attribuée et demande aux membres de se prononcer :

Votants : 24	Pour : 8	Contre : 13	Abstention : 3
Délibération enregistrée sous l'acte - n° ATR CA 20-21 - N°30			

La proposition de répartition de la D.G. **est rejetée**.

Devant le rejet de la répartition de la DG, M. Maillot réunira le conseil d'administration jeudi 10 février 2022 à 18h00, celui-ci sera organisé en visio.

5 Informations du Chef d'établissement

L'hétérogénéité est un point important constaté par les équipes pédagogiques du collège, cela a donné lieu à la mise en place d'une formation débuté le 19 octobre 2021. La suite de la formation programmée au mardi 11 janvier 2022 a été reportée et se déroulera le mardi 17 mai après-midi.

Projet Cadets de la Sécurité Civile : débuté officiellement le 1^{er} décembre 2021 en présence du Directeur Académique, Monsieur Clément, 26 élèves de 5^{ème} participent avec beaucoup de sérieux et d'application aux différentes séances, qu'elles se déroulent au collège ou à la caserne des pompiers.

Report des oraux 3^{ème} : prévus initialement le 25 et 27 janvier, les oraux sont reportés au 8 et 10 mars.

Les JPO seront organisées le 26 mars.

Projet de restructuration du collège : Attente de plus de sérénité par rapport à la crise sanitaire pour reprendre les échanges et tenir les réunions.

M. Maillot remercie les membres du conseil pour la qualité des échanges et donne la date du CA qui sera consacré au compte financier (COFI) : le lundi 28 mars 2022 à 17h45.

Fin de séance à 19h10

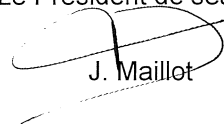
Le secrétaire de séance

C. Arnaud



Le Président de séance,

J. Maillot



Annexe 1

Projet 6ème4-6ème5

aménagement de l'emploi du temps synthèse pour le CA du 7/2/22

Rédigé par Muriel Hostaléry (professeure principale des 64) et Stéphanie Berthaud (professeure principale des 65)

Rappel du projet tel que présenté en 2020-2021:

Objectifs

- Redonner du **sens** aux apprentissages pour les élèves / et à l'enseignement pour les enseignant.e.s.
- Redonner du **plaisir** à apprendre et à enseigner.
- Redonner aux élèves la **confiance** en leurs professeur.e.s et en leur capacité d'apprendre.
- Développer l'**autonomie** des élèves dans l'apprentissage.
- Utiliser et renforcer les **compétences transversales** acquises en primaire.

Perspectives de mise en œuvre

- un **emploi du temps aménagé** en regroupant les heures des matières français, mathématiques, histoire-géographie-emc, anglais, les autres matières ayant déjà une répartition hebdomadaire. (cas particulier de l'EPS).
-> avantage : 2 à 3 matières par jour, donc cartable léger (voir annexe 1 : emploi du temps)
- une **pédagogie repensée** pour mettre en œuvre les objectifs : projets interdisciplinaires, travail en ateliers, jeux pédagogiques, **parcours individualisés selon les compétences des élèves... pour que chacun progresse selon ses besoins.**
- une **heure de vie de classe** par quinzaine pour faire le point avec les élèves (cohésion de classe, bilan des compétences...).
- une **heure de synthèse** hebdomadaire pour l'équipe pédagogique des 4 professeurs
- les **lieux** : les enseignantes souhaiteraient conserver leurs salles de classe aménagées, si possible proches les unes des autres.

BILAN fin janvier 2022 :

Ont été mis en place dès septembre :

- l'aménagement de l'emploi du temps en blocs horaires de 3 ou 4 h en Français, Histoire Géographie, Mathématiques et Anglais ;
- le bilan hebdomadaire entre professeurs les mardis soirs ;
- observation des professeurs
- de la pédagogie différenciée sur certaines activités

bilan à mi parcours - après 4 mois effectifs face aux élèves (septembre à janvier sans les vacances) = bilan de ce qui est acquis et ce qui est encore en construction.

I. Acquis :

- Élèves absents une semaine lors de cette période très agitée, bouleversée par les modifications d'edt liées au contexte sanitaire : temps pour les mettre de côté pour les faire rattraper plus facile que sur 55mn de cours (qu'on observe dans nos autres classes)

- c'est un luxe d'avoir du temps pour réaliser les différentes activités : en particulier par rapport à la **production d'écrits**, difficile à mettre place dans les emploi du temps "traditionnels"

- Elèves ont pris leurs marques; pour des 6ème, il y a très peu d'oubli de cahiers/classeurs. Ils reconnaissent que leur cartable est léger, ont pu faire des comparaisons avec d'autres 6ème.

- classes calmes : ils sont posés, ne regardent pas / peu leur montre (principe de la boule à neige)

- en conseil de classe du premier trimestre, aucun retour négatif sur l'edt de la part des parents

- ressenti des élèves (ont été sondés avant les conseils de classe) quelques retours sur les plages horaires "trop long"

-> en général, trop long dans la matière où ils sont en difficulté : recherche de solutions en cours

- regards extérieurs :

Alizée Horard collègue d'anglais en décembre en cointervention : a trouvé les deux classes calmes et concentrées sur toutes les activités proposées sur les matinées

Annabel Huet collègue histoire géo en cointervention une heure en 6-5 : plus de temps pour aller faire des recherches au CDI ou de l'écriture, ce qui n'est pas possible en 55 minutes

- **temps d'échange hebdomadaire entre professeurs de l'équipe très riche:**

grande connaissance des élèves, de leurs difficultés et recherche de solutions;

reception des parents qui ainsi rencontrent tous les professeurs ensemble ;

échange de pratiques pédagogiques

II. En janvier, **beaucoup de choses en cours de construction** :

- projet interdisciplinaire : réalisation d'un Trivial Monod (les élèves apprennent à construire des questions dans toutes les disciplines : compétence transversale)
- poser les questions d'une matière dans une autre (pour contourner l'écueil cognitif de ne rencontrer des notions d'une discipline qu'une fois par semaine)
- réflexion sur les déplacements : associer les déplacements à l'apprentissage des leçons

Annexe 2

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

COLLEGE GUSTAVE MONOD

n° établ : 0260789S

+ 8 IMP

Mes prévisions effectifs : 117 + 152 + 168 + 160 = 597

Effectif total	612				
DGH attribuée (hors ULIS)	HP	632,5			
	HSA	57,5			
	Total	690			
Effectifs prévisionnels par niveau	6°	5°	4°	3°	
	117	158	171	166	
Dont ULIS		5	6	6	10

A1 - BESOINS

NIV.						LV1	LV 2			Ens. Art.		SVT	PHY	TEC	EPS	TOTAL	Total
		FRA	Latin	MAT	H/G	AN1	ALL	ITAL2	ESP2	Arts	MUS						
6°	Nbre de cl.	5		5	5	5	1			5	5	5	5	5	5		
	Coût hor.	4,5		4,5	3	4	2			1	1	1,5	1	1,5	4		
	Total 6°	22,5		22,5	15	20	2			5	5	7,5	5	7,5	20	132	
	A.P. /élève	5		5												10	
	Pol. particulière				2,5											2,5	144,5
5°	Nbre de cl.	6	1	6	6	6	1	1	5	6	6	6	6	6	6		
	Coût hor.	4,5	2	3,5	3	3	2,5	2,5	2,5	1	1	1,5	1,5	1,5	3		
	Total 5e	27	2	21	18	18	2,5	2,5	12,5	6	6	9	9	9	18	160,5	
	A.P. /élève	3		3												6	
	Pol. particulière																166,5
4°	Nbre de cl.	6	2	6	6	6	1	1	5	6	6	6	6	6	6		
	Coût hor.	4,5	2	3,5	3	3	2,5	2,5	2,5	1	1	1,5	1,5	1,5	3		
	Total 4e	27	4	21	18	18	2,5	2,5	12,5	6	6	9	9	9	18	162,5	
	A.P. /élève	3		3												6	
	Pol. particulière																168,5
3°	Nbre de cl.	6	2	6	6	6	1	1	5	6	6	6	6	6	6		
	Coût hor.	4	2	3,5	3,5	3	2,5	2,5	2,5	1	1	1,5	1,5	1,5	3		
	Total 3°	24	4	21	21	18	2,5	2,5	12,5	6	6	9	9	9	18	162,5	
	A.P. /élève	3		3												6	
	Pol. Particulière					3								1,5	4,5	173	
TOTAL GEN. H/E		114,5	10	99,5	74,5	77	9,5	7,5	37,5	23	23	34,5	32	36	74	652,5	652,5

COLLEGE GUSTAVE MONOD
n° établ : 0260789S

A2 - HEURES NECESSAIRES

BESOINS	Lettres		Langues vivantes						Ens. Art.		SVT	Phys.	Tech	EPS	Total
	Franç.	Latin	Math.	H.Géo	Ang.	All	Ital	Esp	Arts P.	Mus.					
Rap. : h/élèv. nécessaires	114,5	10	99,5	74,5	77	9,5	7,5	37,5	23	23	34,5	32	36	74	652,5
ARE :labo,cabinet,unss,										1	2	2		20	25
Total gén. H. nécessaires	124,5		99,5	74,5	77	9,5	7,5	37,5	23	24	36,5	34	36	94	677,5

B - HEURES DISPONIBLES - (tenir compte des TP)

Enseig															
Total gén. heures dispo.	101,4		88	72	90	0	15	36	18	18	36	36	36	73	619,4

C - BILAN

Excédent >0	Déficit <0	23,1	11,5	2,5	-13	9,5	-7,5	1,5	5	6	0,5	-2	0	21	58,1
-------------	------------	------	------	-----	-----	-----	------	-----	---	---	-----	----	---	----	------

D - SOLUTIONS

Résorption des écarts + ; Les CSD doivent être reliés)

ARA (décharges importantes)															0
CSD					15		7,5				3	8		2	35,5
SUPPRESSION															0

Résorption des écarts -

CSR							8,5								8,5
CREATION	Postes														0
	PSTG														0
	BMP	12		7							3			18	40
HSA		11,1	4,5	2,5	2	1	0	1,5	5	3	3,5	6	0	5	45,1

Lettres BMP 12HP + 1,5HSA
Maths BMP 7 +1HSA

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

COLLEGE GUSTAVE MONOD

n° établ : 0260790T

Effectif total			99
DGH attribuée	HP	225	
	HSA	8	
	TOTAL	233	
6ème	5ème	4ème	3ème
15	26	28	30

A1 - BESOINS = heures dues aux élèves

NIV.		FRA	MAT	ANG.	H/G	Ed. Arts	SVT	PHY	Techno	E.P.S.	Module	Tot. E.G.	E. PRO.	TOT. GEN.
6°	Nbre de gr.	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
	Coût hor.	4,5	4,5	4	3	2	1,5	1	1,5	4				
	Total 6°	4,5	4,5	4	3	2	1,5	1	1,5	4		26		26
5°	Nbre de gr.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			
	Coût hor.	4,5	3,5	3	3	2	1,5	1,5	1,5	3	2,5			
	Total 5°	9	7	6	6	4	3	3	3	6	5	52		52
4°	Nbre de gr.	2	2	2	2	2	2	2		2			4	
	Coût hor.	4,5	3,5	3	3	2	1,5	1,5		3			6	
	Total 4°	9	7	6	6	4	3	3		6		44	24	68
											P.S.E.			
3°	Nbre de gr.	2	2	2	2	2		2		2	2		4	
	Coût hor.	4	3,5	3	2	2		1		3	1		12	
	Total 3°	8	7	6	4	4		2		6	2	39	48	87
TOTAL GEN.		30,5	25,5	22	19	14	7,5	9	4,5	22	7	161	72	233

COLLEGE GUSTAVE MONOD

n° établ : 0260790T

A2 - HEURES NECESSAIRES

BESOINS	Franç.	Math.	Ang.	H.Géo	Ed. Arts	SVT	Phy	Techno	E.P.S.	M. & Pse	Tot E. G.	E. PRO.	TOTAL
Rap. : h/élèv. nécessaires	30,5	25,5	22	19	14	7,5	9	4,5	22	7	161,0	72	233

B - PROPOSITIONS DE COUVERTURE DES BESOINS

	Postes	Heures												
P.E.S.	5	105	30,5	25,5	4	19	14	1,5	1	4,5		5	105	
PLP	4	18											72	
PLC					15			3	8				48	
PEPS										22				
TOTAL			30,5	25,5	19	19	14	4,5	9	4,5	22	5	153	72
H.S.A.			0	0	3	0	0	3	0	0	0	2	8	8

3HSA

C - PROPOSITIONS DE SUPPRESSION/CREATION de POSTES ou BMP ou CSR/CSD

CSR Anglais : 15h + 3HSA

CSR PHY : 8h

CSR SVT : 3h + 3HSA/P.E.S.

PSE : 2HSA PLP

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

COLLEGE GUSTAVE MONOD

n° établ : 0260789S

6ème 2
5ème 6
4ème 6
3ème 10

DGH attribuée	HP	42
	HSA	0
	TOTAL	42
Effectif prévisionnel		24

2 postes à 21h

Annexe 3

Motion sur la DG du collège Monod – CA du 7 février 2022

La Dotation globale attribuée cette année au collège Monod pour l'année scolaire prochaine promet des effectifs convenables en 6^e.

Malheureusement ce n'est pas le cas des autres niveaux où les effectifs resteront très chargés à l'image de ce qu'ils sont cette année dans tous les niveaux et de ce qu'ils ont été les années précédentes.

De ce fait les conditions d'enseignement dans le collège sont difficiles avec le public qui est le sien, qui n'est pas particulièrement issu de milieux favorisés, qui comprend de nombreux élèves nécessitant le soutien d'une AESH, d'élèves des deux ULIS de l'établissement amenés à être inclus dans de nombreuses matières.

Elles ne changeront donc guère dans la majorité des classes du collège.

La crise sanitaire liée au Covid 19 (dont rien ne nous dit la fin prochaine) et les obligations qui en découlent ont aggravé le ressenti concernant les difficultés liées à l'exiguïté des salles, la saturation de l'espace.

Avec cette DG, les groupes sciences vont disparaître du dernier niveau où ils avaient été maintenus encore cette année, éloignant encore davantage l'impossible maintien de la dimension expérimentale de l'enseignement qui y est dispensé.

Enfin le pourcentage d'Heures supplémentaires imposées continue son augmentation, accroissant la rigidité de la structure et fragilisant la stabilité de certains postes d'enseignants.

C'est pourquoi nous considérons que cette dotation ne convient pas car elle ne permet pas au collège de fonctionner convenablement.